Département de la GIRONDE

Commune de SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE



DOCUMENT GRAPHIQUE : ZONAGE

Echelle 1/5000

LEGENDE



Zone U

Secteur où les constructions sont autorisées.



Zone Ua dite constructible pour les activités

Secteur réservé à l'implantation d'activités notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées.



Zone N
dite non
constructible

Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, la réfection, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

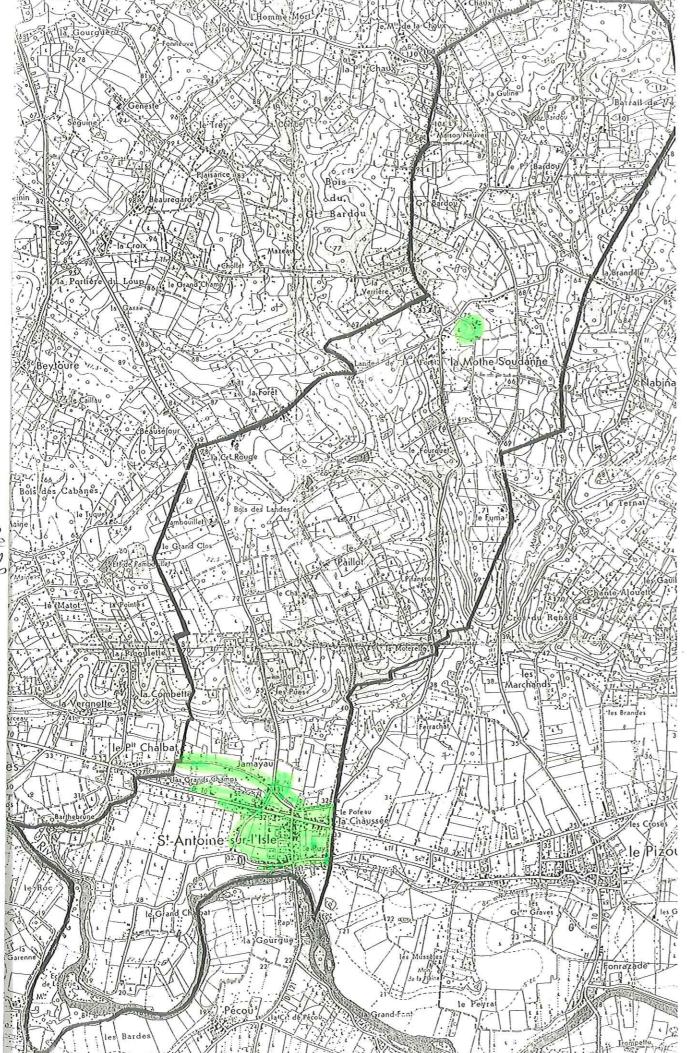


Agence URBAM

2, Rue de la Gare 33620 CAVIGNAC

Tél.: 05.57.68.69.73 Fax.: 05.57.68.61.02 e-mail : urbam@fr.oléane.com

Date: 07 JUIN 2005 Dossier: DU03 -04



Zore constructible wir details



